

La Maison Dieu, 145, 1981, 121-126
Jean-Claude CRIVELLI et Michel VEÜTHEY

POUR CHANTER LES HEURES

A propos de : *Le Chant des Heures*, T. 1 : Les quatre semaines du Temps ordinaire. Document Église qui chante, n. 7 (Association Saint-Ambroise : Moulins)

VOICI qu'est paru en 1980 le *Chant des Heures*, tome premier d'une série que l'auteur espère complète en 4 volumes. Il faut savoir gré au P. Gelineau de sa compétence liturgique et musicale, de la patience qu'il a mise à collecter antiennes et tons psalmiques à travers le monde francophone. Saluons également la minutie du Père David Julien qui pour l'occasion a pris le froc de moine copiste.

Çà et là, dans certains milieux conventuels, nous entendons déjà parler du *Chant des Heures* comme d'un « antiphonaire » : ne rêverait-on pas de retrouver le descendant de l'*Antiphonale Romanum*, manuel si commode pour l'accomplissement de l'office choral ? C'est vrai, nous n'avions jadis qu'à l'ouvrir à la bonne page (ce qui d'ailleurs n'était pas évident pour un novice en la matière); tout était là, du « Deus in adjutorium » à la bénédiction finale, les hymnes, les antiennes avec le texte

des psaumes, les répons, les prières. Or, rappelons-le aux confrères et aux consœurs qui ne s'en seraient pas aperçu, l'optique du *Chant des Heures* diffère de celle du classique antiphonaire solesmien. Du côté germanophone, avec l'*Antiphonale* confectionné à Münsterschwachzach et paru voici deux ans, on a par contre gardé la perspective d'un livre unique pour l'Office chanté. Toutefois, mis à part l'indéniable aspect pratique d'un tel ouvrage, nous nous demandons si ce dernier ne risque pas de stériliser la recherche au niveau du répertoire ainsi que la créativité à l'intérieur même des célébrations.

Le *Chant des Heures* ne met donc pas un terme à la multiplicité des « livres à prier » ; bien plus, oserions-nous dire, mal utilisé, il pourrait ajouter un élément perturbateur. En effet, le *Chant des Heures* n'est pas tant un manuel qu'un répertoire dans lequel chaque communauté ou groupe célébrant l'Office devra *savoir* puiser — une mine de matériaux donc, mais aussi un terrain miné (!) dangereux pour qui voudrait l'utiliser tel quel au lieu de l'exploiter en intendant avisé. Exploiter judicieusement l'ouvrage, cela signifie d'abord tenir compte des possibilités de chaque communauté : où se trouve-t-on dans le renouveau liturgique ? Par exemple, une communauté qui, des années durant, a psalmodié en latin éprouvera de grosses difficultés à exécuter une psalmodie calquée sur la structure poétique propre de chaque psaume (chacun sait que la psalmodie latine ne tient aucun compte du genre littéraire puisqu'elle réduit tout à un rythme binaire, lequel vise à induire chez l'orant un certain type d'attitude contemplative). Quelles sont également les possibilités musicales du groupe dont on veut animer la prière ? Mettre le *Chant des Heures* entre toutes les mains provoquera à coup sûr la distraction, voire des réactions de colère justifiée (« comment voulez-vous qu'on s'y retrouve avec ce bouquin-là ? ») Le *Chant des Heures* reste, à notre avis, le livre de l'*animateur* de la prière : celui-ci prendra du neuf et du vieux pour que la prière naisse en vérité dans le cœur de tous — ce qui ne signifie pas que *tous* doivent tout chanter (cf. le rôle d'un soliste plus entraîné au solfège, d'un petit groupe choral) ni que *tout* doive être chanté (cf.

introduction à l'ouvrage, n. 15). Une fois de plus, l'Eglise nous propose diverses manières de prier. A chacun d'être assez perspicace pour bâtir un programme équilibré, correspondant à la nature de chaque élément, et surtout aux possibilités du groupe ou de la communauté. Nous étions habitués naguère à une liturgie réglée jusqu'en ses moindres détails de gestes, de textes, de tons. Nous sommes entrés dans une période où le choix est devenu chose courante, qu'il s'agisse de la célébration eucharistique ou de la Liturgie des Heures.

Abordons maintenant l'aspect plus directement musical de ce document. Celui-ci est essentiellement un complément musical permettant de chanter les psaumes et les cantiques de la Liturgie des Heures : on y donne pour chaque psaume et chaque cantique une ou plusieurs antiennes, des tons psalmiques, et des suggestions pour une bonne mise en œuvre.

L'auteur a tenu compte de la diversité des heures, choisissant une tessiture plus grave pour le matin que pour le soir, adoptant un style plus simple pour l'office du milieu du jour et pour les complies, proposant des tons plus festifs pour le Benedictus et le Magnificat. Surtout, chaque psaume, chaque cantique est considéré en lui-même, en fonction de son style, de sa structure et de son contenu. Ainsi, il n'est pas rare que la mise en œuvre complète d'un texte exige un changement de formule en cours de pièce. L'exécution s'en trouve un peu compliquée, certes, mais elle permet de vivre beaucoup mieux le cheminement poétique et spirituel.

On imagine difficilement la somme de travail que représente la réalisation d'un tel ouvrage : analyse de chaque psaume et de chaque cantique pour en respecter le caractère et la structure littéraire ; inventaire et sélection de plusieurs centaines d'antiennes venues de tous les coins de la francophonie ; adaptation des tons aux antiennes, au sens et à la forme littéraire du psaume, en prévoyant la simple psalmodie en versets et une psalmodie strophique ou responsoriale ; repérage de toutes les anomalies afin de prévoir une solution commode à chaque difficulté engendrée par le texte.

La copie manuscrite de toute cette musique mérite, elle aussi, d'être signalée comme un modèle de clarté et de lisibilité. Quelques erreurs minimales se sont glissées, ici et là, au cours de l'opération (indication des modes et des tons ; oubli d'un accident nécessaire en cas d'accompagnement), mais la deuxième édition ne manquera pas de les corriger.

Le non-initié qui voit cet ouvrage pour la première fois sera peut-être dérouté. S'il a pratiqué autrefois la psalmodie à deux chœurs, avec flexe et médiante, il trouvera ces formules très compliquées. Par contre, quiconque possède une certaine expérience de la psalmodie en français y puisera d'abondantes suggestions, qui l'aideront même souvent à découvrir une nouvelle richesse en des psaumes ou des cantiques qu'il croyait connaître par cœur.

Prenons un exemple : le cantique n. 5 du Nouveau Testament (Phil. 2, 6-11), du samedi soir. Petites communautés sans grands moyens musicaux, groupes de laïcs s'initiant à la liturgie des heures pourront, pour commencer, se contenter d'une psalmodie en versets, et méditer sur le même ton les deux phases du texte. Mais, tout en restant à la psalmodie en versets, le document leur propose d'adopter un autre ton à partir du verset 9, le changement de mélodie pour la seconde partie du verset soulignant le contraste entre le Christ « anéanti », « abaissé », « obéissant jusqu'à la mort », et le Christ « exalté » par son Père ; qu'ils essaient : ce petit changement ne présente aucune difficulté réelle. On passera plus tard à une psalmodie strophique en deux tons, marquant mieux encore le contraste entre les deux parties du cantique. Enfin, une formule plus élaborée permet de combiner à la fois la transformation mélodique exigée par l'opposition entre les deux parties, et le dialogue soliste-tous, qui facilite le passage de la première à la seconde formule.

On objectera peut-être qu'il s'agit là de subtilités de musiciens, de leur désir envahissant d'imposer au peuple chrétien leurs musiques savantes et leurs critères d'analyse. Et l'on ajoutera peut-être : « Combien de religieux, combien de laïcs savent la différence existant entre un mode de sol et un mode de fa ? »

Cette remarque est assez fréquente pour mériter une précision. Certes, peu « savent » distinguer les modes ; peu « savent » la différence entre tel et tel rythme. Mais peu importe, car là n'est pas l'essentiel. Si une certaine connaissance de la musique est indispensable aux responsables musicaux des célébrations, les autres membres des communautés peuvent s'en passer : ce qui importe, c'est que la musique les aide à mieux vivre leur louange ; elle ne le fera que si elle est réalisée par de bons musiciens. Une musique bien faite, qui épouse les accents des mots, mais aussi leur densité affective, pénètre dans les fibres les plus profondes de notre être, pour nous permettre de vivre un texte d'une manière que les mots seuls ne nous offrent généralement pas. C'est un phénomène mystérieux, mais très réel, et assez sérieux pour que nous en tenions compte dans la préparation de nos liturgies.

Quand on prend conscience de la complexité des multiples solutions proposées à notre choix par un tel document, si l'on jette un regard sur le niveau moyen des membres de nos communautés, et plus encore si l'on entrevoit la possibilité d'initier à la prière des heures certains groupes de laïcs, on est tenté d'émettre une réserve sur l'opportunité de publier cet ouvrage au moment où paraissait la nouvelle édition de « Prière du temps présent ». En effet, cela fait beaucoup de nouveautés en même temps ! Pour cette période où les textes étaient tous nouveaux, certains eussent préféré d'abord un instrument très simple, mieux adapté à la grande majorité des communautés à moyens modestes. A ceux-là, il convient de répéter un conseil de bon sens : « Vous avez dans votre répertoire des tons psalmiques et des antiennes : n'allez pas trop vite en besogne ! »

Certes, les responsables de l'office dans les communautés sont capables de déchiffrer n'importe quelle antienne de ce document, de chanter chaque psaume en respectant intégralement sa structure littéraire. Mais d'autres membres de la communauté n'ont pas les mêmes aptitudes ! Qu'on leur laisse le temps d'assimiler, à leur rythme, les nouveautés. Sinon, cet instrument conçu pour les aider dans leur prière risque fort de la perturber. Cette

remarque vaut à plus forte raison en paroisse, si l'on veut redonner aux laïcs une participation au chant des heures. Beaucoup attendent que l'Eglise leur ouvre enfin cette zone de son trésor liturgique, mais ils n'y entreront que timidement, car tout, pour eux, sera peut-être nouveau — à commencer par le langage des psaumes. Il faudra donc choisir des formules simples, la psalmodie en versets pour commencer, et ne pas vouloir tout chanter.

Aidons-les, en particulier, à redécouvrir ce monde trop peu connu par la simple lecture poétique. Utilisons les formules vraiment responsoriales, qui favorisent la participation, intégrant sans difficulté majeure la réponse de l'assemblée au texte chanté par le soliste.

Petit à petit, avec la pratique, et beaucoup de patience, on arrive à enrichir le répertoire, à s'ouvrir progressivement à des solutions plus complexes qui révèlent la structure réelle de chaque pièce. Au début, le document « Eglise qui chante » restera, pour des communautés à initier, un ouvrage de référence peu utilisable, un idéal un peu lointain, mais possible.

Le document « Eglise qui chante », un document trop riche ? Non. Il peut être pour nous tous un précieux instrument de travail, une base de recherche, une source d'idées. Comme avec les richesses et les trésors de la vie, il ne s'agit pas de les mettre en accusation, mais bien d'apprendre nous-mêmes à nous en servir correctement. Et si nous nous sentons dépassés, au début, par cette surabondance, n'est-ce pas pour chacun de nous, religieux ou laïcs, l'occasion de réapprendre un certain esprit de pauvreté ? Mais n'est-ce pas en même temps le signe de cette surabondante richesse de la louange, qui essaie, en se dépassant toujours elle-même et en s'approfondissant, de dire les merveilles de Dieu dans ce que nous en découvrons, mais aussi dans ce que chaque découverte nous laisse entrevoir d'inconnaissable et de mystérieux ?

Jean-Claude CRIVELLI et Michel VEUTHEY